

N/ Ref : 2015-018

Objet : Suspension du Réseau hertzien
du Pays des Cévennes

Juillet 2015

Note d'Information aux abonnés du réseau hertzien du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes

Madame, Monsieur,

Nous vous avons informé au mois de mai 2015, de la suspension de l'exploitation du réseau hertzien du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes. Nous vous confirmons que l'arrêt du réseau sera effectif **au 23 juillet 2015, minuit.**

Lors du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes du 25 juin dernier, les Élus ont adopté les mesures suivantes :

- la mise à disposition des infrastructures du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes à la société Root's Informatique afin qu'elle développe son propre réseau hertzien privé « Rnet » sur une partie du territoire,
- l'attribution d'une aide financière plafonnée à 200 € pour l'achat et l'installation d'un kit satellite pour les abonnés inscrits sur le réseau du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes entre le 1er janvier et le 25 juin 2015.

Vous avez donc, aujourd'hui le choix entre :

- une solution hertzienne en appelant la société Root's Informatique au **04.48.15.00.15**, qui confirmera que votre secteur géographique est bien desservi par le réseau privé « Rnet »,
- une solution satellite en appelant un opérateur de votre choix. Pour bénéficier de l'aide financière, un formulaire de demande est téléchargeable sur le site du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes www.payscevennes.fr. Le versement s'effectuera sous forme de remboursement des frais engagés et sur présentation des pièces justificatives, comme indiqué sur le formulaire.

Pour répondre à vos demandes, les services du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes se tiennent à votre disposition au 04.66.55.83.53.

Le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes